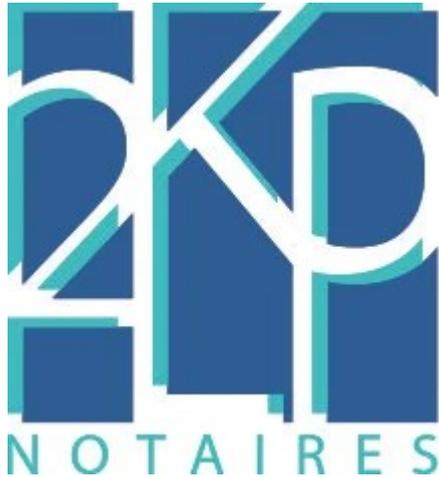


LEO PIZZA/SARL PIZZ AROMA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 10 mai 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 30 novembre 2023 sous réserves d'incidents





Ecrit par Echo du Mardi le 30 novembre 2023

**BOLLENE (Vaucluse),
2 Boulevard Léon Gambetta
BP 23**

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Lionel PERRIN, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « 2KLP NOTAIRES » titulaire d'un office notarial à BOLLENE (Vaucluse), 2 Boulevard Léon Gambetta, le 15 novembre 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AVIGNON 1, le 22 novembre 2023, 2023N02358,

La Société dénommée **LEO PIZZA**, dont le siège est à SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290) 37 avenue Charles de Gaulle , identifiée au SIREN sous le numéro 820605368 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

A vendu à

La Société dénommée **Pizz'aroma**, dont le siège est à SAINTE-CECILE-LES-VIGNES (84290) 37 avenue Charles De Gaulle , identifiée au SIREN sous le numéro 979537453 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d' AVIGNON.

Le fonds de commerce de restauration rapide et pizzas à emporter sis à SAINT CECILE LES VIGNES (84290), 37 Avenue Charles De Gaulle, lui appartenant, connu sous le nom commercial LEO PIZZA, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d' AVIGNON, sous le numéro 820605368,

Moyennant le prix principal de SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65 000,00 EUR) dont trente-huit mille deux cent trente euros (38 230,00 eur) pour les éléments incorporels et vingt-six mille sept cent soixante-dix euros (26 770,00 eur) pour les éléments corporels.

Propriété -jouissance le 15 Novembre 2023

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.